

Services d'aide aux victimes de violence domestique (Domestic Violence Services, DV) –

Le Bureau des services à l'enfance et aux familles de l'État de New York (New York State Office of Children and Family Services, OCFS) régit des programmes résidentiels pour les victimes de violence domestique, offre une assistance technique aux programmes contre la violence domestique et établit des contrats avec le Bureau pour la prévention de la violence domestique (Office for the Prevention of Domestic Violence, OPDV) pour la formation en matière de violence domestique pour la protection des enfants et des techniciens agréés en sécurité des enfants en voiture (Certified Child Passenger Safety, CPS) dans les districts locaux.

Si vous ou quelqu'un que vous connaissez êtes victime de violence domestique et souhaitez de l'aide, contactez un abri d'urgence ou, pour obtenir davantage d'informations, veuillez appeler :

l'assistance téléphonique en cas de violence domestique et sexuelle de l'État de New York au **1 800 942 6906** (en anglais et multilingue) ;

si vous êtes sourd/malentendant, appelez le **711**.

Services destinés aux Amérindiens (Native American Services, NAS) –

L'OCFS, avec les départements de l'éducation et de la santé de l'État, répond aux obligations étatiques en matière de services sociaux et de consultation destinés aux neuf nations tribales de New York et à la population tribale sur et en dehors du territoire.

Les NAS servent de liaison entre les agences de l'État et les groupes tribaux. Les NAS contrôlent que les départements locaux et les services sociaux, ainsi que la tribu mohawk de Saint-Regis respectent la loi relative à la protection des enfants indiens.

Division pour l'épanouissement des jeunes et des partenariats pour réussir (Youth Development and Partnerships for Success, YDAPS)

Cette division supervise le financement pour l'épanouissement des enfants et des jeunes de l'État de New York au moyen de bureaux et de services municipaux destinés aux jeunes à risque ou ayant été jugés délinquants. L'YDAPS délivre des licences et régit tous les services résidentiels pour les jeunes fugueurs ou sans domicile à proximité des foyers de la ville de New York et des centres de détention locaux pour mineurs. La division supervise le financement et les services destinés aux jeunes plus âgés placés en famille d'accueil, notamment les supports pédagogiques, ainsi que pour les jeunes à risque ou victimes de la traite de personnes.

Pour obtenir davantage d'informations, consultez le site <https://ocfs.ny.gov/programs/youth/> ou appelez le **518 474 9897**.

Pour des victimes potentielles de la traite de personnes, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : humantrafficking@ocfs.ny.gov

Centre de formation des services sociaux (Human Services Training Center, HSTC)

Le HSTC de l'OCFS gère un centre de formation centralisé de 9 000 m² pour les professionnels de la protection sociale. C'est ici que les travailleurs sociaux du comté, les responsables de la protection de l'enfance, le personnel bénévole des agences, les professionnels de la justice pour mineurs, les personnes qui octroient des licences de garde d'enfants et autre personnel reçoivent une formation.

Le HSTC de l'OCFS est seulement le deuxième centre de ce type au sein de l'État et constitue une référence dans l'intégration des technologies dans la formation. La formation prépare au mieux les professionnels pour exercer dans leur domaine.

Les personnes recevront une formation qui applique les meilleures pratiques du secteur, en vue de renforcer leur confiance, obtenir des effets positifs sur leur réussite, promouvoir leur satisfaction professionnelle et influencer de manière positive le maintien en poste des employés au sein des comtés, organismes à but non lucratif et autres employeurs.

Le HSTC est doté de salles de formation, de salles informatiques, de cinq salles de simulation de pointe et propose en outre un apprentissage à distance. Plus de 2 500 apprenants ont suivi 487 sessions de 170 cours différents, dont bon nombre ont été dispensés sur plusieurs jours, pour un total supérieur à 26 000 journées de formation en 2019. Les années à venir devraient enregistrer des chiffres encore plus élevés.

Commission pour les aveugles de l'État de New York (NYS Commission for the Blind, NYSCB)

La NYSCB propose des services de réhabilitation pour les New-Yorkais officiellement aveugles de tout âge, afin de les aider à trouver un emploi, à participer pleinement à la société et à parvenir à l'autonomie personnelle.

Ces services comprennent des conseils, le renforcement des compétences professionnelles, la formation et l'insertion, la fourniture d'un équipement adapté, le renforcement des aptitudes à une vie autonome et bien plus. Pour plus d'informations, veuillez appeler le numéro suivant :

1 866 871 3000



Office of Children and Family Services

Capital View Office Park
52 Washington Street
Rensselaer, New York 12144 – États-Unis

Consultez notre site internet à l'adresse suivante : ocfs.ny.gov

Si vous avez des inquiétudes à l'égard d'un prestataire de garde d'enfants, appelez la ligne de réclamation pour la garde d'enfants au numéro suivant : **1 800 732 5207**

Pour des informations relatives au placement en famille d'accueil et à l'adoption, appelez le numéro suivant : **1 800 345 5437**

Pour signaler un cas de sévices ou de maltraitance infantiles, appelez le : **1 800 342 3720**

Pour des informations sur la loi relative à la protection des nourrissons abandonnés (Abandoned Infant Protection Act), appelez le : **1 866 505 7233**

Pour l'assistance téléphonique des services pour adultes, appelez le : **1 844 697 3505**

Si vous êtes sourd ou malentendant, appelez votre fournisseur de système de relais vidéo et demandez à être mis en relation avec le numéro de téléphone que vous souhaitez appeler.

Conformément à la loi américaine en faveur des personnes handicapées (Americans with Disabilities Act), le Bureau des services aux affaires familiales de l'État de New York (New York State Office of Children and Family Services) vous fournira ce document au format approprié sur demande.

Pub. 4601-FR (Rev. 09/2021)



Office of Children and Family Services

Présentation de l'agence

Programmes et services



« ...promouvoir la sécurité, la stabilité et le bien-être de nos enfants, familles et communautés. »

Consultez notre site internet à l'adresse suivante : ocfs.ny.gov

Bureau des services à l'enfance et aux familles (Office of Children and Family Services, OCFS) –

L'OCFS propose des services de protection pour les enfants, familles et adultes vulnérables, les Amérindiens, les personnes officiellement aveugles, et les victimes de violence domestique.

L'agence fournit également des services de prévention pour alléger les tensions domestiques susceptibles de nuire à ces New-Yorkais.

L'OCFS est responsable d'environ 1 500 mineurs et jeunes délinquants (y compris 650 jeunes dans ses centres résidentiels) placés sous la garde de l'OCFS par des tribunaux aux affaires familiales et pénales.

L'OCFS gère également le service d'adoption de l'État de New York, régit les agences et les centres consacrés au placement en famille d'accueil, et coopère avec les gouvernements locaux qui mettent en place les programmes pour l'épanouissement des jeunes.

L'OCFS régit 17 000 programmes de garde d'enfants dans l'État de New York et 23 000 prestataires à exemption légale.

Les bureaux régionaux de l'OCFS contribuent à contrôler les programmes de garde d'enfants, les départements locaux des services sociaux et les organismes bénévoles qui exercent la mission de l'agence.

L'OCFS compte plus de 3 300 employés répartis dans 28 comtés au sein de l'État sur plus de 100 sites, comprenant les cinq arrondissements de la ville de New York, et dispose d'un budget annuel supérieur à 3,6 milliards de dollars.

Pour une aide d'ordre général ou des informations publiques sur l'OCFS, appelez le :

518 473 7793 ou consultez notre site internet : ocfs.ny.gov/main/

Familles en bonne santé New York (Healthy Families New York) –

Propose des services à domicile aux parents à risque qui entament une grossesse ou peu après la naissance de l'enfant jusqu'à cinq ans.

Le programme est conçu pour améliorer les issues de la naissance, promouvoir le développement sain de l'enfant, renforcer les interactions parent-enfant, réduire les cas de mauvais traitements et de négligence envers les enfants, et promouvoir l'autonomie parentale.

Bureau des services de permanence (Bureau of Permanency Services) –

Le service d'adoption est chargé de délivrer des licences aux organismes bénévoles qui organisent les adoptions d'enfants dans l'État de New York, de respecter l'accord interétatique sur le placement des enfants (Interstate Compact on the Placement of Children) (offre des protections aux enfants placés en famille d'accueil ou adoptés au-delà des frontières de l'État), de tenir à jour un album d'adoption (Adoption Album) (photos des enfants en attente d'adoption), d'examiner les demandes d'aide liée à l'adoption, de tenir à jour le registre des pères présumés (Putative Father Registry) (un registre confidentiel d'enfants nés hors mariage), et de proposer le programme d'aide à la tutelle par un membre de la famille (Kinship Guardianship Assistance Program, KinGAP) et des services de tutelle par un membre de la famille.

Pour plus d'informations sur l'adoption ou sur la tutelle par un membre de la famille, contactez le Bureau des services de permanence de l'État de New York au **1 800 345 5437**.

Bureau des services pour adultes (Bureau of Adulte Services) (APS)

Le Bureau des services pour adultes supervise les unités de services de protection des adultes vulnérables ou qui risquent de subir des préjudices.

L'APS aide les adultes de 18 ans et plus souffrant d'une déficience, qui ont été victimes de maltraitance ou de négligence, ou qui ont été exploités, ainsi que ceux qui négligent leurs propres besoins.

L'APS aide les adultes atteints d'une déficience à bien vivre en communauté.

L'OCFS délivre des licences et supervise le programme Foyer de type familial pour adultes (Family-Type Home for Adults), un centre d'hébergement à long terme, intégré à la communauté, pour adultes dépendants.

Division des services de garde d'enfants (Division of Child Care Services)

Cette division régit, délivre des licences, contrôle et supervise les programmes de garde d'enfants dans l'État de New York, à l'exception des centres de garderie de la ville de New York.

L'OCFS finance également les programmes Advantage After School et Empire State After School, les ressources en matière de garde d'enfants et les organismes de référence et autres organisations afin d'améliorer la qualité de la garde d'enfants, et subventionne la garde d'enfants pour les aides publiques et les familles à faibles revenus. De plus, l'agence tient à jour un annuaire des programmes de garde d'enfants collectifs bénéficiant d'une exemption légale réglementés et agréés par l'OCFS sur son site internet, permettant un accès immédiat du public aux informations sur la localisation et le statut de ces programmes.

Registre central de l'État des violences et des maltraitements envers les enfants (Statewide Central Register of Child Abuse and Maltreatment, SCR) –

Cette assistance téléphonique de maltraitance infantile, disponible 24 h/24 et 7 jours/7, reçoit près de 350 000 appels par an de professionnels mandatés et du public en matière de violence, de négligence ou de maltraitance infantile. Les branches des services de protection de l'enfance des comtés enquêtent sur ces informations.

Si vous soupçonnez qu'un enfant ait subi une quelconque maltraitance ou est en danger, veuillez appeler le **1 800 342 3720** pour signaler ce que vous avez vu ou entendu. Si vous pensez qu'un enfant est en danger immédiat, appelez le 911 ou les services de police locaux.

Placement en famille d'accueil –

L'OCFS fournit des informations détaillées sur le système de placement en famille d'accueil de l'État de New York et sur les besoins des enfants en placement temporaire ou extrafamilial. Nos ressources et publications, en anglais, en espagnol et dans d'autres langues, fournissent des informations supplémentaires sur comment devenir un parent d'accueil ou adoptif.

Nous devons toujours veiller à offrir à nos enfants les meilleurs soins et le meilleur soutien, tout en apportant de la stabilité. Pour plus d'informations sur le placement en famille d'accueil, veuillez appeler le **1 800 345 5437** ou contactez un bureau régional situé à proximité.

Division de la justice pour les mineurs et des opportunités pour les jeunes (Division of Juvenile Justice and Opportunities for Youth) –

L'OCFS gère les programmes résidentiels sécurisés, à sécurité limitée et non sécurisés pour les enfants jugés par des tribunaux aux affaires familiales ou pénales.

New York continue de transformer son système de justice pour les mineurs et a investi dans des programmes communautaires afin d'améliorer les résultats pour les enfants tout en maintenant la sécurité publique.

Centre d'appel des services sociaux (Human Services Call Center, HSCC)

Le HSCC de l'OCFS est une opération ciblée sur la clientèle dont le but est de fournir des services uniformes et de grande qualité à 1,2 million de New-Yorkais chaque année.

Traitant les appels, les courriels et les conversations instantanées pour le compte de 10 agences de l'État de New York, les membres du personnel du HSCC sont des spécialistes dans l'assistance des New-Yorkais pour des dizaines de services, notamment :

- demander des allocations au titre du programme spécial de nutrition supplémentaire (Supplemental Nutrition Assistance Programme, SNAP) et du programme d'aide énergétique à domicile (Home Energy Assistance Programme, HEAP) ;
- obtenir la copie d'un certificat de naissance, de mariage ou de décès ;
- demander des allocations pour une année d'études universitaires ;
- recevoir une assistance relative à une demande d'indemnisation ou une audience d'un travailleur ;
- utiliser le programme de congé familial payé par le gouverneur (Governor's Paid Family Leave programme) ;
- exploiter une garderie agréée dans l'État de New York ;
- postuler pour devenir spécialiste en alcoolisme et toxicomanie ;
- recevoir les services du Bureau pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (Office for People With Developmental Disabilities, OPWDD), et ;
- aider les victimes d'actes criminels en ce qui concerne leurs plaintes.

Centre de justice pour la protection des personnes ayant des besoins spécifiques (Justice Center for the Protection of People with Special Needs) –

Si vous soupçonnez qu'un enfant ait subi une quelconque maltraitance ou est en danger dans un établissement, veuillez contacter le centre de justice pour signaler les mauvais traitements au **1 855 373 2122**.